

COMMUNE :

Feuille de dépouillement opéré par :

scrutateurs :

1- Dénombrement des suffrages recueillis par les candidats												
N°	NOM DU CANDIDAT TETE DE LISTE	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	total
1	Mme Manon AUBRY											
2	M. Robert de PREVOISIN											
3	M. Renaud CAMUS											
4	Mme Florie MARIE											
5	Mme Nathalie LOISEAU											
6	M. Hamada TRAORE											
7	M. Florian PHILIPPOT											
8	M. Audric ALEXANDRE											
9	M. Dominique BOURG											
10	M. Vincent VAUCLIN											
11	M. Jean-Christophe LAGARDE											
12	M. Raphaël GLUCKSMANN											
13	M. Yves GERNIGON											
14	M. Gilles HELGEN											
15	M. Nicolas DUPONT-AIGNAN											
16	Mme Sophie CAILLAUD											
17	Mme Thérèse DELFEL											
18	Mme Nathalie ARTHAUD											
19	M. Ian BROSSAT											
20	M. François ASSELINEAU											
21	M. Benoît HAMON											
22	Mme Nathalie TOMASINI											
23	M. Jordan BARDELLA											
24	Mme Cathy Denise Ginette CORBET											
25	M. Antonio SANCHEZ											
26	M. Pierre DIEUMEGARD											
27	M. Christophe CHALENCON											
28	M. Francis LALANNE											
29	M. François-Xavier BELLAMY											
30	M. Yannick JADOT											
31	Mme Hélène THOUY											
32	M. Olivier BIDOU											
33	M. Christian Luc PERSON											
34	M. Nagib AZERGUI											
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMES												

2- Dénombrement des enveloppes et bulletins réservés par les scrutateurs	
1	Bulletins blancs : Bulletins sans mention de couleur blanche et enveloppes vides
2	Les bulletins qui ne comportent pas le titre de la liste tel qu'il a été enregistré
3	Les bulletins qui comportent une modification dans l'ordre de présentation des candidats, une adjonction de noms ou de prénoms ou une suppression de noms ou de prénoms par rapport à la déclaration de candidature
4	Les bulletins établis au nom d'une liste dont la candidature n'a pas été régulièrement enregistrée
5	Les bulletins comportant un ou plusieurs noms autres que celui des candidats
6	Les bulletins imprimés d'un modèle différent de ceux qui ont été produits par les candidats, les bulletins manuscrits ou qui comportent une mention manuscrite
7	Les circulaires utilisées comme bulletin
8	Les bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe
9	Les bulletins ne comportant pas une désignation suffisante
10	Les bulletins et enveloppes sur lesquels les votants se sont fait connaître
11	Les bulletins trouvés dans des enveloppes non réglementaires
12	Les bulletins écrits sur papier de couleur
13	Les bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance et les bulletins contenus dans des enveloppes portant ces signes
14	Les bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers et les bulletins contenus dans des enveloppes portant ces mentions
15	Les bulletins établis au nom de listes différentes lorsqu'ils sont contenus dans une même enveloppe
16	Les bulletins qui ne respectent pas la réglementation en matière de taille, de grammage ou de présentation
TOTAL DES BULLETINS BLANCS, ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES (total des lignes 1 à 16)	
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMES, + BULLETINS BLANCS ET ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES	

SIGNATURE DES SCRUTATEURS